



# Cagnes-sur-Mer

## Fiche info : Risques liés aux bruits

QU'EST-CE QU'UN BRUIT



VIBRATIONS SE PROPAGEANT DANS L'AIR



SOUS FORME D'ONDES (FREQUENCE)



PERCEPTIBLE PAR NOS OREILLES (INTENSITE)

QUAND DEVIENT-IL NUISANT



L'INTENSITE EST FORTE



IL DURE LONGTEMPS



IL SE REPETE

QU'ENTENDONS NOUS



INAUDIBLE (fréquence < 20 Hz) **INFRA SON**



AUDIBLE (fréquence 20 à 20 000 Hz)

INAUDIBLE (fréquence > 20 000 Hz) **ULTRA SON**

GRAVE (vibration lente)

AIGU (vibration rapide)

REGLE DE CUMUL DES BRUITS



80 dB



80 dB



83 dB

~~160 dB~~

ECHELLE DES BRUITS



dB	TRES CALME
0	Imperceptible à l'oreille
10	Désert, Studio d'enregistrement
20	Chuchotement, Jardin calme

dB	ACCEPTABLE
25	Campagne, sans vent
30	Chambre, Brise légère
40	Bureau, logement tranquille

dB	SUPPORTABLE
45	Lave-vaisselle, lave-linge
50	Restaurant calme, Magasin
60	Conversation normale, fenêtre sur rue

dB	FATIGANT-PENIBLE
65	Bruit dans une voiture qui roule
70	Aspirateur, tondeuse, souffleur
80	Circulation automobile dense, klaxon

dB	RISQUE-DOULEUR
90	TGV, Moto, Tracteur, Autoroute
100	Baladeur musique
102	Concert, Discothèque



dB	NOCIF-DANGEREUX
110	Musique à fond dans la voiture, Usine
130	Avion au décollage, marteau-piqueur
140	Arme à feu, explosion pétards

RISQUES POUR LA SANTE



### Dommmages pour l'oreille

Perte d'audition, fatigue auditive, acouphènes

### Autres effets

Stress, risques cardio-vasculaires, hypertension, perturbation du sommeil, trouble du comportement

Une ville qui bouge !



cagnes.fr

Hygiène et Santé - 04.93.22.19.75—hygiene.salubrite@cagnes.fr